



Économie d'énergie des programmes arrivés à maturité

M. Med S. Bouzeriba Directeur Général de l'Aprue

La lettre APRUE N° 14 / Avril 2009

L'Aprue se prépare à lancer cinq programmes de maîtrise et d'économie de l'énergie. En quoi consistent ces programmes inscrits dans la stratégie nationale de la maîtrise de l'énergie que vous avez engagée ? Que visent-ils et quels sont les moyens qui sont dégagés pour assurer leur réussite ?

Ce sont les programmes qui sont arrivés à maturité et pour lesquels les conditions nécessaires ont été réunies. Il s'agit des programmes suivants :

1- Programme Eco-Lumière

Le programme Eco-Lumière a pour objectif d'introduire l'éclairage performant dans les ménages, de réduire leur facture d'électricité et de favoriser à terme l'émergence d'un marché national de lampes à basse consommation.

Ce programme porte sur la diffusion d'un million de Lampes à basse consommation (Lampes économiques) dans les ménages. Ces lampes sont destinées à remplacer les lampes à incandescence. Elles seront diffusées sur l'ensemble du territoire national, en quatre tranches annuelles, correspondant aux quatre régions (Centre, Est, Ouest et Sud).

La première tranche consiste à diffuser 250 000 lampes économiques auprès des ménages des wilayas du Centre (Alger, Tipaza, Blida, Boumerdès et Tizi Ouzou).

Les lampes ont été réceptionnées par l'Aprue et la diffusion sera assurée par SDA Sonelgaz.

Une importante campagne de communication accompagnera la mise en œuvre de ce projet qui aura pour objectif notamment de faire connaître au grand public les avantages liés à l'utilisation des lampes économiques.

La diffusion de ce type de lampes aura un impact direct sur la consommation d'électricité. A titre d'exemple, l'introduction d'un million de lampes équivaut à une centrale électrique de 50 MW, soit une économie de 50 millions de dollars, sans compter les économies d'énergie qui sont évaluées à 2,5 millions de dollars annuellement. Le marché national est estimé, aujourd'hui, à 30 millions de lampes environ, nous prévoyons de revoir à la hausse les objectifs assignés à ce programme afin d'introduire massivement les lampes économiques au niveau des ménages.

2- Programme Prop-Air

Le programme Prop-Air a pour objectif d'apporter un appui au développement du GPL Carburant afin de diminuer les

tensions sur les autres carburants, notamment le gasoil, et de réduire l'impact de la pollution des transports dans les zones urbaines.

La convention signée entre l'Aprue et la Banque de développement local institue un mécanisme de financement qui devrait permettre aux particuliers de bénéficier d'un crédit sans intérêt pour la conversion de leurs véhicules au GPL.

3- Programme Top-Industrie

Ce programme a pour objectif d'identifier les gisements d'économie d'énergie et de proposer des actions appropriées de maîtrise des consommations d'énergie des industriels afin de réduire leurs coûts de production et d'améliorer leur compétitivité.

La mise en œuvre de ce programme consiste à financer des projets porteurs d'efficacité énergétique exemplaires et à vulgariser les bonnes pratiques d'efficacité énergétique en vue de leur «réplicabilité» à grande échelle.

Outre ce programme, les grands consommateurs d'énergie qui dépassent 2 000 tep pour l'industrie, 1 000 tep pour le tertiaire et 500 tep pour le transport, conformément aux dispositions du décret exécutif n° 05-495 du 26 décembre 2005 relatif à l'audit énergétique des établissements grands consommateurs d'énergie, sont assujettis à l'audit obligatoire. Ainsi, 300 établissements grands consommateurs d'énergie ont été recensés répartis sur les trois secteurs d'activités (tertiaire, industriel, transport).

Plusieurs formations ont été organisées par l'Aprue sur la méthodologie d'audit en vue de favoriser la création de bureaux d'audit privés et sur la gestion de l'énergie au niveau de l'entreprise en direction du personnel technique des entreprises. Enfin, pour les PMI/PME, l'Aprue a développé un partenariat avec les Bourses de sous-traitance du Centre et de l'Ouest en vue d'étudier ensemble les voies et moyens d'intégrer l'efficacité énergétique dans leur stratégie de développement.

4- Programme Eco-Bât

Ce programme vise à apporter le soutien financier et technique nécessaire à la réalisation de logements assurant une optimisation du confort intérieur en réduisant la consommation énergétique liée au chauffage et à la climatisation. Dans ce cadre, il est prévu la réalisation de 600 logements à haute performance énergétique répartis sur l'ensemble des zones cli-

matiques, dans le cadre d'un partenariat entre l'Aprue et onze Offices de gestion et de promotion immobilière (OPGI).

L'objectif est de réaliser une action démonstrative prouvant la faisabilité de l'introduction de l'efficacité énergétique en Algérie et de contribuer à la généralisation des bonnes pratiques dans la conception architecturale de l'habitat et, enfin, favoriser la mise en application des normes réglementaires.

5- Programme Alsol

Ce programme vise à promouvoir le chauffe-eau solaire et à mettre en place les conditions d'un marché durable du solaire thermique en Algérie. Il est prévu, dans ce cadre, la diffusion de 1 000 chauffe-eau solaires individuels dans le secteur des ménages et 1 000 autres dans le secteur du tertiaire.

Afin de garantir la réussite de ce programme, il est prévu un soutien financier du Fonds national pour la maîtrise de l'énergie (FNME) à hauteur de 45% sur le montant global du chauffe-eau solaire, le reste sera financé par les banques partenaires par un crédit à taux bonifié accordé à chaque client.

Le potentiel énergétique solaire en Algérie étant le plus important de tout le Bassin méditerranéen, cette initiative contribuera à réaliser des économies d'énergie primaire sur la durée de vie de l'équipement et de réduire l'émission de CO₂ dans l'atmosphère.

La promotion des «éco gestes» et la préparation de la transition énergétique ne peuvent être du seul ressort de l'Aprue. Quels sont les autres actions et agents qui sont impliqués ? Quelle démarche allez-vous adopter pour sensibiliser et susciter l'adhésion des consommateurs et des utilisateurs aux programmes d'économie et de maîtrise de l'énergie ?

Effectivement, la maîtrise de l'énergie est transversale. Elle concerne l'ensemble des secteurs d'activités. L'un des rôles essentiels de l'Aprue est de mobiliser les acteurs concernés, de leur expliquer les enjeux de la maîtrise de l'énergie. Notre démarche consiste à faire-faire, à nouer des partenariats et à multiplier les relais. L'objectif est de fédérer la maîtrise de l'énergie.

Pour crédibiliser notre démarche, il s'agit également de les mobiliser autour de projets concrets et porteurs d'efficacité énergétique.

L'identification des potentialités dont dispose l'Algérie dans les domaines des énergies nouvelles et renouvelables se doit d'être accompagnée par une politique cohérente de développement de ces gisements, la définition d'un cadre juridique et réglementaire adéquat des financements conséquents... entre autres. Estimez-vous aujourd'hui que les conditions premières sont réunies, sinon que reste-t-il à faire pour passer des paroles aux actes ?

D'abord, je pense que notre perception par rapport aux énergies renouvelables a beaucoup évolué. C'est le fruit d'un travail de sensibilisation. En effet, plusieurs séminaires et jour-

nées d'étude ont été organisés sur la thématique des énergies renouvelables. Je crois qu'un véritable débat s'est instauré en Algérie autour de cette question et que tout le monde est unanime pour dire, aujourd'hui, que les énergies renouvelables doivent nécessairement trouver leur place compte tenu des potentialités immenses que recèle l'Algérie.

Je pense aussi que les conditions préalables sont réunies. Il s'agit maintenant de tirer les enseignements nécessaires du projet hybride solaire/gaz de Hassi R'mel car le solaire constitue une des options stratégiques de l'Algérie ; de mettre en oeuvre le programme Alsol relatif au chauffe-eau solaire et plus globalement de s'inscrire dans le cadre du Programme national de développement des énergies renouvelables élaboré par le ministère de l'Énergie et des Mines qui est un programme très ambitieux et qui nous donne de la visibilité jusqu'à l'horizon 2050. L'enjeu est de taille pour l'Algérie car il s'agit de créer un marché des énergies renouvelables et, donc, la question du transfert de technologie revêt une importance capitale.

Le développement des énergies nouvelles et renouvelables nécessite la mobilisation de moyens financiers colossaux rendant ainsi très onéreuses celles-ci, alors que les énergies fossiles (pétrole, gaz, charbon) restent accessibles à un plus grand nombre, même si l'après-pétrole est une réalité inéluctable à moyen terme. Devant cette impasse, en votre qualité d'expert mais aussi de responsable, quel est donc le choix à opérer pour ne pas voir à court terme l'Algérie balancer de statut de pays exportateur à celui d'importateur d'énergie ?

En effet, les énergies renouvelables sont très capitalistiques. En outre, la tarification de l'énergie ne favorise pas leur développement, car les temps de retour sont très élevés et donc un soutien fort des pouvoirs publics aux énergies renouvelables est nécessaire, voire indispensable.

Cela étant, je crois qu'il y a une prise de conscience à tous les niveaux que nous devrions avoir une vision de long terme et privilégier, entre autres, l'option des énergies renouvelables, car l'énergie de demain se prépare aujourd'hui.

Depuis quelques années, votre agence a lancé une série de programmes liés à la promotion et à la rationalisation de l'utilisation de l'énergie. Quel bilan pouvez-vous faire de ces différentes initiatives ? Y en a-t-il d'autres actions et projets en gestation ?

Je pense qu'il est prématuré, aujourd'hui, de tirer un quelconque bilan. Je peux vous dire que nous avons franchi une étape très importante qui nous a permis de définir une stratégie, de mobiliser les acteurs et d'assurer une concertation la plus large autour des programmes de maîtrise de l'énergie.

Il s'agit pour nous maintenant de concrétiser ces projets, d'amplifier leur impact et de mettre en place des mécanismes de financement appropriés pour assurer leur pérennité dans le temps.